RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE SÉANCE DU JEUDI 18 JUIN 2015

Le Conseil d'École de Québriac s'est réuni le jeudi 18 juin à 18 h00, sous la présidence de Mme Lesueur, directrice de l'école.

Étaient invités:

- **les représentants de la commune :** Mr Chateaugiron, le maire ainsi que Mme Lebreton, conseillère municipale
- L'IEN: Mr Vinçot
- **les représentants élus des parents d'élèves :** Mmes Vrot, Duperray, Le Pallec, Huet, Levrel, Colleter, Germain-Laurent ; Mrs Vidal, Cloitre, Marchand, Fontaine, Gillet.
- **les enseignants :** Mmes Hervault, Allain, Bachelot, Vermelen, Hemme, Lesueur (directrice); Mr Chênais.
- le D.D.E.N: Mme Duc-Maugé

Excusés: Mrs Chateaugiron, Vinçot et Mmes Huet, Levrel, Germain-Laurent

<u>Secrétaires de séance</u> : Mme Lesueur (partie scolaire)/ Mme Lebreton (partie périscolaire)

L'ordre du jour est abordé comme il suit :

- 1. Bilan de la dernière période de l'année scolaire 2014/2015 :
 - Exercice incendie/ PPMS
 - Bilans de santé
 - Projets et sorties
 - Fête de l'école
 - Suivis des élèves : Dossiers MDPH/ Evaluations anglais/ Socle commun/ B2i
- 2. Organisation de la rentrée 2015/2016 :
 - Prévisions des effectifs
 - Répartitions éventuelles
- 3. Réflexions autour de la réforme des rythmes scolaires
- 4. Questions diverses

1. Bilan de la dernière période de l'année scolaire 2014/2015

- Exercice incendie

Il a été réalisé le jeudi 18 juin sur le temps de sieste des PS. Pour ce troisième exercice, l'ensemble de l'équipe enseignante et des élèves n'avait pas été prévenu. Des portes ont été obstruées (différentes de celles de la dernière fois).

Aucun problème particulier n'est à signaler. L'alarme s'est faite entendre dans l'ensemble des classes. Dans la cour principale, le dernier sorti a mis un peu moins de 4 minutes (c'est la classe des TPS/PS/MS). Dans la petite cour, le dernier sorti a mis un peu plus de 48 secondes (cycle 3).

- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

C'est un document qui prévoit l'organisation d'un confinement en cas d'accident chimique ou nucléaire. Il est achevé. Il a été remis à jour cette année. Nous ferons un exercice de confinement en fin d'année car un certain nombre de dysfonctionnements avait été observé.

Des mots d'informations sur le plan de mise en sûreté et en sécurité seront donnés aux parents à la rentrée prochaine. La ligne téléphonique ne doit pas être encombrée en cas d'accident.

Un formulaire de demande d'autorisation de distribution de comprimés d'iode sera adressé aux familles à la rentrée.

- Bilans de santé

L'infirmière, Mme Duchemin est venue en janvier pour les CE2. Elle est revenue le mardi 26 mai et le vendredi 5 juin pour effectuer les visites des GS. En ce qui concerne les GS, un document d'évaluations avait été complété pour chaque élève par l'enseignant et envoyé en novembre dernier.

Mme Sohier, infirmière PMI est venue le lundi, le mardi 9 et le mardi 14 juin pour les PS et les MS qui n'avaient pas été vus l'année dernière.

L'objectif est de pouvoir repérer des troubles divers (auditifs, visuels, moteurs, cognitifs...). Les familles sont ensuite recontactées pour un entretien avec le médecin si un trouble est détecté.

Bilan des projets et sorties

Tous les élèves se sont rendus à la forêt de la Rochetain à Québriac.

Les maternelles ont participé à des petits jeux sur les 5 sens. Ils ont joué à des jeux surdimensionnés avant d'effectuer une randonnée parsemée de petits jeux (ex : retrouver un réveil caché dans la forêt rien que par l'écoute du tic-tac, mémory des senteurs, des sons...). Les élèves ont beaucoup apprécié.

Les CE1/CE2 ont effectué des jeux (prêtés) dans la salle de motricité de l'école et ont réalisé des ateliers en arts visuels (argile...) Cela s'est déroulé le jour où la sortie a dû être reportée pour cause d'intempéries.

Tout comme les CM1/CM2, ils ont ensuite pu bénéficier de jeux surdimensionnés en bois sur le site de la Rocheta

in. Mr Chevalier leur a ensuite parlé de la forêt.

Nous avons aussi accueilli le bus « insectobus » à la salle polyvalente le lundi 4 mai pour les classes de CE1 au CM2. Il y avait 2 classes le matin et 2 l'après-midi.

Les CM2 ont été accueillis au collège le mercredi 13 mai. Les 2 groupes ont assisté à des cours et ont pratiqué des activités. Ils ont été rassurés de visiter les lieux et de découvrir le personnel et la fonction de chacun (ex : le CPE...)

Sorties à venir :

Les classes de Laëtitia, Audrey et François-Xavier iront à Brocéliande le 22 juin. Les élèves de la classe de Cécile se rendront à la caserne des pompiers mardi 23 juin. Enfin, les maternelles se rendront aux jardins de Brocéliande le mardi 30 juin de 8h45 à 15h45.

Merci à l'APE de financer l'ensemble de ces sorties et à la mairie d'assurer le coût de transport.

- Fête de l'école

Un mot a été communiqué aux parents concernant l'organisation. Des tickets de tombola ont été remis aux enfants. Ils avaient jusqu'à hier pour les rendre à leur enseignant. Un planning est mis à votre disposition à l'entrée de l'école pour vous inscrire à un stand à l'horaire de votre choix.

Les petits spectacles auront lieu en deux parties : un le matin, à partir de 11h00, ce sont les classes de la TPS jusqu'au CP, qui se produiront. Les classes de CE1 jusqu'au CM2 présenteront danse ou chant l'après-midi à partir de 15h00. Les élèves devront arriver 5 à 10 minutes avant l'horaire indiqué.

- Suivis des élèves :

Dossiers MDPH:

Nous nous efforçons au sein des classes de tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous. Tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. Certains ont besoin, plus que d'autres d'être accompagnés. Nous travaillons étroitement avec les parents, orthophonistes, psychomotriciens et psychologues et nous échangeons lors des équipes éducatives (réunions permettant de faire un point sur la scolarisation d'un élève ayant des suivis extérieurs). L'école rédige, pour les élèves en situation de

handicap, un PPS (projet personnalisé de scolarisation) et un GEVASCO (guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation). Ce dossier est ensuite transmis à la MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées). Cette année nous avons 8 dossiers MDPH qui nous ont permis d'avoir 3 personnes (les AVS : Accompagnement Vie Scolaire) qui travaillent au côté de ces 8 élèves non autonomes. Le contrat de l'une d'elle, Anne-Lise, est renouvelé l'année prochaine. Elle travaillera pour la 3ème année au sein de notre école.

Evaluations anglais des CM2:

Présentations du document

- La première passation des évaluations d'anglais des élèves de CM2 a eu lieu du 30 mars au 10 avril.
- Du 27 avril au 22 mai, Mr Chênais a proposé des exercices ciblés de remédiation (pour les élèves ayant échoué dans une ou plusieurs compétences).
- Une deuxième passation a eu lieu pour les élèves ayant échoué dans au moins une activité langagière.
- Suite à cette remédiation voici les résultats (très positifs):

Compréhension à l'oral : 100% de réussite Lire : 96,42 % de réussite (un élève sur 28)

Ecrire: 92,85 % (2 élèves sur 28)

Parler et dialoguer : 100%

Le socle commun (Présentation du document)

Les évaluations sont un outil pour mieux évaluer les élèves, cibler les difficultés pour y remédier. Elles nous servent aussi à compléter ce livret et à valider les paliers : le palier 1 en CE1 et le palier 2 en CM2. Une copie de la page récapitulative sera adressée aux parents de la classe de CE1 et celle de CM2 (avec le livret).

B2I : présentation du document (disponible sur le site Eduscol). Il suit l'enfant durant sa scolarité et permet de valider au fur et à mesure chaque compétence acquise dans le domaine informatique.

2. Organisation de la rentrée 2015/2016

La circulaire de rentrée est parue le 4 juin dernier. Le premier point est de « construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite ». Ainsi de nouveaux cycles, un nouveau socle commun de connaissances et de culture et de nouveaux programmes d'enseignement ont été élaborés. Ils

ont fait l'objet de consultations. Les cycles, le socle et les programmes de l'école élémentaire entreront en vigueur à la rentrée 2016. La rentrée 2015 verra quant à elle la mise en œuvre du programme maternelle, de l'enseignement civique et morale et des parcours éducatifs.

La rentrée des élèves aura lieu le <u>mardi 1^{er} septembre</u> à 8h45 pour les élèves en élémentaire. En maternelle, il y aura des rentrées échelonnées. Les horaires de rentrée pour les élèves de maternelle seront envoyés à chaque parent et affichés sur le panneau à l'entrée de l'école. Le but est de mieux accueillir les enfants et les familles. Le matériel demandé pour l'année prochaine sera distribué fin juin (cahier de liaison) ou envoyé par mail et voie postale à chaque nouvelle famille.

Attention car nous changeons de zone à la rentrée. Nous serons en zone B (cf. calendrier scolaire site Eduscol qui sera distribué en début d'année scolaire).

- Prévisions des effectifs et organisation des classes

Les déménagements

2 déménagements (2 familles) sont prévus et 3 départs d'élèves : un élève qui devait passer en CM1, une autre en MS et un dernier en CM2.

Les prévisions d'effectifs

A ce jour, nous avons eu 16 inscriptions :

- 3 TPS
- 9 PS
- 3 GS
- 1 CE1

Maternelle

➤ A la rentrée 2015 : 51 élèves soit une moyenne de 25/26 élèves par classe

En 2014/2015 : 57 élèves soit une moyenne de 28/29 élèves par classe

En 2013/2014 : 61 élèves soit une moyenne de 20/21 élèves par classe (car 3 classes)

Elémentaire

➤ A la rentrée 2015 : 109 élèves soit une moyenne d'environ 21/22 élèves par classe

En 2014/2015 : **121 élèves** soit une moyenne de 25/26 élèves par classe

En 2013/2014: 128 élèves soit une moyenne de 23/24 élèves par classe

Soit une baisse générale des effectifs (12 en élémentaire et 6 en maternelle soit 18 élèves de moins). On peut l'expliquer par un départ massif des CM2 non compensé par les inscriptions en TPS/PS.

> A ce jour, total maternelle et élémentaire : 160 élèves.

<u>Tableau récapitulatif</u>:

	Montées pédagogiques	Inscriptions	Maintiens	Déménagements/ changement d'école	Total
TPS		3			3
PS	5	9			14
MS	20			-1	19
GS	12	3			15
maternelle					51
СР	18				18
CE1	23	1			24
CE2	29				29
CM1	14			-1	13
CM2	26			-1	25
élémentaire					109
					160

Parmi les 3 TPS, une élève arrivera en janvier 2016 et une autre élève sera scolarisée à mi-temps.

A ce jour, voici une simulation de répartition, susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution des effectifs (surtout en maternelle) :

classes	enseignants	Effectif	Effectif total
TPS/PS/MS	Mme Hervault	3 TPS/ 14 PS/ 7 MS	24
MS/ GS	Mme Lesueur	12 MS/ 15 GS	27
СР	Mme Allain	18 CP	18
CE1	Mme Duda	24 CE1	24
CE2	Mme Vermelen	21 CE2	21
CE2/CM1	Mme Hemme	8 CE2/ 13 CM1	21
CM2	Mr Chênais	25 CM2	25

Critère de répartition des enfants dans les classes à double niveau : l'autonomie et le niveau scolaire pour les élèves de CE2 (de la classe CE2/CM1) ; ces élèves risquent de s'ennuyer dans une classe de CE2 pure ; les parents sont informée et d'accord.

Critère de répartition des élèves de MS : âge des enfants.

- Accueil des 2 ans

Les élèves de TPS seront accueillis à la rentrée prochaine mais à la vue des effectifs nous ne pouvons en accueillir davantage.

3. Réflexions autour des rythmes scolaires

Un comité de pilotage s'est réuni dernièrement à la mairie de Québriac (le 21 mai 2015).

1/ Le PEDT : présentation du document Il sera diffusé de manière plus massive et sera accessible sur le site de la mairie.

2/ Retour sur le questionnaire remis aux parents : 1 er bilan

Les questionnaires ont été dépouillés de manières quantitatives le 12 juin dernier avec Pierre Chapa, Virginie Bourgeois, Peggy Lesueur et Angélique Lebreton. Il y a eu un bon retour des questionnaires (95 en élémentaires, 18 dans la classe de Cécile et 23 dans la classe de Mme Lesueur), avec beaucoup de commentaires d'un point de vue général et quantitatif sur les questions précises posées. Aujourd'hui n'a pas encore été analysé l'aspect qualitatif des questionnaires (toutes les écrits et remarques faites). Cela se fera d'ici septembre (Virginie Bourgeois et Angélique Lebreton vont travailler là-dessus en juillet). Un premier bilan détaillé et écrit sera présenté au 1er conseil d'école de la rentrée scolaire prochaine et diffusé à l'ensemble des familles. Une réunion publique pourra être organisée par la suite si besoin.

Voici les grandes idées générales qui ressortent des questionnaires. Attention ces notes ne prennent pas en compte les non-réponses.

• Bilan de la réforme des rythmes scolaires,

(Note générale maternelle : 2.4/5 et note générale élémentaire : 2.5/5)

La note est assez mauvaise. Cela montre que la réforme (volonté ministérielle) est majoritairement rejetée par les familles (en cause principalement la fatigue et la désorganisation de la vie familiale). Le point positif dans cette partie est le choix du mercredi matin et non celui du samedi matin pour Québriac.

• Bilan de l'organisation de la semaine scolaire à Québriac

(Note générale maternelle : 3.1/5 et note générale élémentaire : 3.2/5)

La note est moyenne, donc des améliorations sont à envisager : notamment sur l'alternance de la durée des temps de classe et sur l'équilibre temps de classe / temps de TAP.

L'augmentation du temps d'apprentissage le matin est positif.

Les temps de TAP sont plutôt appréciés.

• Bilan du contenu des activités pendant les TAP,

(Note générale maternelle : 3.75/5 et note générale élémentaire : 3.75/5)

La note est bonne, ce qui montre une vraie satisfaction des familles. Globalement, il y a une satisfaction sur l'encadrement, les lieux et les activités autour des TAP. Les familles plébiscitent la gratuité avec ce qui est réalisé aujourd'hui (agents municipaux et intervenants ponctuels extérieurs). Il faudra tout de même poursuivre et encourager les formations à l'animation et l'encadrement d'enfants pour les agents en poste.

Enfin, la coordinatrice est bien identifiée de manière générale.

• Question enfant : Je suis content de ce que je fais pendant les TAP

(Note générale maternelle : 4,1/5 et note générale élémentaire : 4/5)

La note est très bonne. C'est sur cette partie qu'on obtient le meilleur résultat : les enfants sont contents de ce qu'ils font pendant les TAP.

« Quelles seront les modifications ou améliorations qui seront apportées suite à cette première année ? »

Il n'y aura pas de modifications et/ou améliorations majeures à la rentrée scolaire prochaine. En effet, c'est bien ce qu'indiquait l'introduction des questionnaires. Ces documents vont nous permettre d'analyser les plannings mis en place et d'opérer d'éventuels changements pour la rentrée scolaire 2016/2017. Si les plannings étaient amenés à changer, il faudra les retravailler avant le 31 mars 2016 pour application en septembre 2016. Il n'est pas exclu que les familles soient sollicitées de nouveau sur des points précis difficiles à analyser dans ce questionnaire bilan.

4. Questions diverses

1. Paiement de la garderie : « Les agents scannent chaque matin ou soir l'arrivée ou le départ de l'enfant, le scanne est fait à la minute, le paiement de la garderie pourrait-il être basé sur le même principe à savoir un paiement à la minute ? Ce

système existe déjà dans certaines communes ou sera mis en place à la rentrée prochaine. Québriac est l'une des communes les plus chers concernant le tarif de la garderie dans les environs. »

Pour la garderie, en ce qui concerne le tarif, il est à 0.95 cts d'euros depuis 2007 (0.90 cts d'euros en 2006). Il n'y a pas eu d'augmentation des tarifs depuis la rentrée scolaire 2007. Autour de nous, il y a des communes moins élevées au niveau de la garderie (Tinténiac, 80 cts d'euros la 1/2 heure, Hédé-Bazouges : 83 cts d'euros la ½ heure); mais il y a aussi des communes au-dessus (La Baussaine/Saint Thual : 1 euros la ½ heure, Pleugueneuc : 1 euros la 1/2 heure (avec un tarif dégressif visiblement).

Nous n'avons pas connaissance de communes qui factureraient la garderie à la minute. La commune de Saint Domineuc facture depuis cette année scolaire aux 1/4 heures.

En ce qui concerne notre école, rien n'est figé. Une facturation au 1/4 d'heure pourrait être envisagée. Cela est réfléchi actuellement (étude faite de 09/2014 à 01/2015) et pourra faire l'objet d'un travail en commission école. Il faut savoir que le compte de la garderie n'est pas équilibré depuis 3 ans. Il y a une perte pour la commune entre les dépenses (charges de personnel et fournitures) et les recettes (facturation familles), alors que ce compte était plus équilibré avant. Cela s'explique par la baisse des effectifs en garderie et la hausse des charges de personnel (incompressible). Le but n'est pas que ce compte s'équilibre forcément car la garderie est avant tout un service pour les familles.

Le tarif et le mode de facturation de garderie restera le même pour la rentrée scolaire 2015.

2. **Abri bus** : Qu'en est-il des abris bus ? Les enfants qui prennent le bus dans les campagnes ne bénéficient d'aucun abri bus pour se protéger des intempéries, de plus il est déplorable de voir que les arrêts de bus ne sont pas signalés sur les routes pour les automobilistes. Il en va de la sécurité de nos enfants.

Ce sujet, comme s'y était engagée la municipalité, est en cours de travail. Un budget a été alloué en 2015 pour des abris bus et d'autres financements seront prévus en 2016. Une première réunion de travail a eu lieu le 28 mai 2015. Les élus de la commission école et de la commission travaux se sont réunis sur le sujet. Le but de la réunion était de déterminer quels abris bus étaient prioritaires et comment mettre en place les choses au niveau réglementation et sécurité. En amont un travail avec le département (anciennement le Conseil Général) avait été fait. La Mairie a pu recevoir des documents sur le nombre d'enfants présents à chaque arrêt de bus de la commune, avec les classes et établissements scolaires de chacun des élèves, ainsi que le circuit des cars. De plus, Monsieur Chateaugiron avait été présent un matin en début d'année dans le car avec les

enfants, pour se rendre compte du circuit et des arrêts de bus. Les élus des 2 commissions ont déterminé les 3 premiers arrêts à équiper d'abris. En dehors de l'arrêt de bus centre, déjà équipé, le choix à l'unanimité s'est porté sur les arrêts de bus où le nombre d'enfants à attendre est le plus élevé. L'arrêt de la Pivaudière (15 enfants) et celui de la Ville Es Ray/Ville Thébault (13 enfants) sont ceux où il y a le plus grand nombre d'enfants. De plus, il faut souligner que l'arrêt de bus de la Pivaudière est très dangereux. Ensuite, 8 enfants sont présents respectivement à l'arrêt du Grand Bois et à l'arrêt Travoux.

La commission a souhaité prioriser l'arrêt de bus Travoux à celui du Grand bois, pour 2 raisons : le grand bois est déjà équipé d'un panneau de signalisation et un abris de bus est prévu plus bas à La Pivaudière (donc rapprochement) et il ne faut pas délaisser les lieux dits plus éloignés du centre (c'est le cas de Travoux).

Ainsi, les 3 arrêts de bus qui se verront équipés d'un abri bus seront : La Pivaudière, La Ville Es Ray/Ville Thébault et enfin Travoux.

Au niveau des travaux, l''idée est d'investir dans des abris bus transportables pour plusieurs raisons :

- Il ne pourra pas être installé des abris bus à tous les arrêts. Aujourd'hui à Québriac, il a <u>10 arrêts de bus en tout</u>: 1) Québriac centre, 2) la croix des brèches, 3) le grand bois, 4) la haie de terre, 5) La mare, 6) La pivaudière, 7) travoux, 8) la ville es ray/ville thébault, 9) La ville geffrend et 10) la ville Gouin).

A certains arrêts de bus, il peut y avoir seulement entre 1 et 4 enfants.

- Les arrêts de bus où il y a beaucoup d'enfants aujourd'hui ne seront peut-être pas les mêmes dans quelques années...
- Un abri bus est couteux (entre 2500 et 3000 euros TTC selon un premier devis). La Mairie est en attente de devis de 3 professionnels pour des abris bus démontables.

Au niveau sécurisation, il faut préciser qu'il y a possibilité de sécuriser les arrêts de bus, sans forcément y placer d'abris-bus. En effet, à ce jour, les différents arrêts de bus ne sont pas signalés sur les routes. Mais il faut savoir que ce travail de signalisation n'est pas du ressort de la commune mais du Département. Une Sollicitation par la Mairie a été faite dans ce sens auprès du service transport du département. Voilà ce qui en ressort : comme la municipalité souhaite s'engager dans un travail de sécurisation et d'identification des arrêts de bus (avec travail sur des abris-bus), le département accepterait de fournir et d'installer les panneaux signalétiques pour tous les arrêts de bus actuels de Québriac ; mais en contrepartie le but est de ne pas créer d'autres arrêts de bus que ceux existants actuellement pour le moment. En effet, le département souhaite au maximum faire des regroupements au niveau des arrêts de bus et donc n'envisage pas de créer de nouveaux arrêts de bus.

Ainsi, le travail de la sécurité des arrêts de bus existants et des abris-bus est bien engagé.

- 3. Y aura-t-il avant la rentrée de septembre quelques jours dispensés aux enfants volontaires souhaitant approfondir certains cours ? Non car il n'y a pas d'enseignant volontaire.
- 4. Y aurait-il possibilité de faire une porte ouverte de l'école au mois de mai ? Cela a été fait le 1^{er} juin : une réunion a été organisée avec l'ensemble des nouveaux parents et enfants autour d'un pot d'accueil. Puis nous avons effectué la visite de l'école, de la cantine et de la garderie.
 - 5. Mme Lebreton fera-t-elle une réunion d'information à tous les parents en fin d'année comme la municipalité s'y était engagée au mois de septembre?

Les questionnaires envoyés aux familles sont un outil important de bilan. Le fait que l'analyse qualitative ne soit pas réalisée, il sera difficile de faire une réunion là-dessus d'ici la fin de l'année scolaire. Comme il a été précisé préalablement, un bilan détaillé des questionnaires sera fait au premier conseil d'école et diffusé à l'ensemble des familles. Il faut préciser que beaucoup d'informations et de communications sur cette année scolaire au niveau des TAP a été faite, notamment par de la documentation écrite aux parents, par les réunions de comité de pilotage et par les réunions de conseil d'école. Au niveau des questionnaires, à la question sur « la satisfaction de la communication et de l'information faite par la mairie et le comité de pilotage sur l'organisation de la réforme des rythmes scolaires », la note est bonne. Les comptes rendus de tous les comités de pilotage rythme scolaire et d'autres documents de travail sur la réforme seront mis en ligne sur le site internet de la mairie pour la rentrée scolaire prochaine. Mais si certains parents souhaitent une réunion publique, elle pourra avoir lieu après la rentrée scolaire. Les personnes demandeuses de cette réunion et ceux souhaitant s'investir pour aider dans l'élaboration de celleci sont d'ailleurs les bienvenus. En effet, il parait difficile de faire une réunion publique d'informations sans savoir ce que les parents souhaitent vraiment y entendre. Il faudra anticiper et voir ce qui est réellement attendu là-dessus. En tous les cas, pourra être présenté le bilan définitif des questionnaires.

Le conseil d'école s'est achevé à 19h50.

À Québriac, le jeudi 18 juin 2015 La directrice et secrétaire de séance, P. Lesueur

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Québriac et l'adjoint aux affaires scolaires
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante